

Luxembourg, le 14 juillet 2020

déi Lénk

David Wagner
Député

RECU
Par Alf Christian, 13-47, 14/07/2020

Concerne : Question parlementaire relative à d'éventuelles privatisons de services de la restauration scolaire dans certains établissements de l'enseignement.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Par des informations qui m'ont été transmises, j'ai pu apprendre que certains établissements scolaires ont l'intention de sous-traiter ou auraient déjà sous-traité certaines prestations de leur service de restauration à des entreprises privés. Or, en me référant à la communication officielle du Ministère de l'Education Nationale, la gestion de l'ensemble des cantines scolaires au Luxembourg est opérée par Restopolis, sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. D'après le rapport d'activités du MENJE de 2019, Restopolis gère « 80 restaurants et 52 cafétérias: la grande majorité des restaurants et cafétérias des établissements de l'enseignement secondaire, les restaurants de l'Université du Luxembourg, le restaurant de l'École de la Police Grand-Ducale et le restaurant de l'école fondamentale étatique Eis Schoul. Restopolis se charge en outre de la restauration de cinq services d'éducation et d'accueil et de quatre internats. L'administration se compose de 16 collaborateurs, le nombre du personnel de cuisine s'élève à 540. Le service sert en moyenne 15.200 plats par jour. Le nombre de clients du service de restauration scolaire et universitaire est de 70.000. Restopolis a cuisiné 2.682.531 repas dans les restaurants et vendu 3.840.495 produits cafétéria. Le taux de fréquentation a augmenté de 10 % entre 2018 et 2019. » De même, Restopolis s'inscrit dans une approche d'alimentation saine et équilibrée promue par le Ministère et contrôlé par un comité de restauration scolaire présent dans chaque établissement scolaire, composé d'élèves, de parents-d'élèves, d'enseignants et du directeur de l'école. Le service Restopolis participe également au programme anti-gaspillage du Ministère du développement durable et a cessé la vente de bouteilles d'eau en PET.

Si ces informations quant à d'éventuelles sous-traitances à des entreprises privées de services de la restauration scolaire gérée par le Ministère de l'Education Nationale s'avèrent véridiques, de nombreuses questions se posent quant au sort du personnel aussi bien que des normes établies en matière de sélection des aliments et de constitution des menus scolaires, ainsi qu'en matière de détermination des frais de cantine assurés par les parents des élèves. Je vous prie donc de bien vouloir m'éclairer sur ces points en répondant aux questions suivantes :

1. Monsieur le Ministre peut-il me confirmer si certains services ou prestations de la restauration scolaire ont été sous-traités à des entreprises privées et si d'autres sous-traitances dans le domaine de la restauration scolaire s'annoncent à l'avenir ?
2. Dans l'affirmative, cette décision est-elle de la responsabilité entière du MENJE ou bien les directions respectives des établissements scolaires concernés par une sous-traitance de leurs services de restauration ont-elles sollicité cette démarche ? Dans les deux cas, qu'est-ce qui a pu motiver une telle décision ?
3. Sur l'ensemble des cantines scolaires et universitaires au Luxembourg, quels sont finalement les services/prestations gérés respectivement par Restopolis et le cas échéant par d'autres entreprises ?
4. Dans la mesure où des entreprises privées sont responsables de certaines prestations/services de la restauration scolaire, est-il prévu que ces entreprises suivent les instructions du Ministère en matière de critères de sélection de produits alimentaires et de composition des menus ? Le Ministère est-il en mesure d'imposer un cadre de normes à respecter à ces entreprises ?
5. Toujours dans l'affirmative à la première question, peut-il m'indiquer quels établissements sont concernés par la sous-traitance de leurs services de restauration scolaire à des entreprises privées ? De quelles entreprises s'agit-il ?
7. Dans la mesure où des services/prestations de restauration scolaire auraient été sous-traités, qu'advient-il du personnel initial de ces services/prestations ? Est-il remplacé par un personnel attaché à l'entreprise sous-traitante ? Est-il transféré vers d'autres sites de la restauration scolaires ? Est-il repris par l'entreprise sous-traitante et si oui, selon les mêmes conditions de salaire et de contrat ?
8. De manière générale, Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis qu'une cession même partielle des activités de restauration scolaire vers le marché privé, porte atteinte au contrôle de qualité et aux conditions de travail et d'emploi dans ce domaine que seul peut assurer un service géré par les pouvoirs publics ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués,

David Wagner,



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 2538 de Monsieur le Député David Wagner

Ad 1)

Depuis son début, la restauration scolaire et universitaire du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) est opérée en mode mixte, c.-à-d. une partie des sites est gérée en « régie directe » avec du personnel de l'État et l'autre partie en « régie privée » avec du personnel privé. Les deux régies fonctionnent sous la tutelle du service Restopolis et sont strictement soumises aux consignes, standards et procédures de ce dernier.

Ad 2)

La gestion des restaurants est de la responsabilité entière de Restopolis. Les établissements scolaires ne sont pas impliqués dans la gestion de leurs restaurants et cafétérias. La forte croissance des fréquentations et l'élargissement rapide du réseau de restaurants scolaires exigeait de recourir à du personnel privé pour pouvoir réagir rapidement face aux besoins d'exploitation.

Ad 3)

Restopolis gère de manière centralisée aussi bien les restaurants de la régie directe que ceux de la régie privée. Dix restaurants scolaires et universitaires sont exploités en régie directe et 66 restaurants scolaires et universitaires sont exploités en régie privée.

Ad 4)

Le MENJE, par le biais de son service Restopolis, a élaboré une politique de restauration scolaire et universitaire de qualité, équilibrée et durable. Restopolis définit toutes les procédures, règles, normes et standards y relatifs et assure quotidiennement le respect de ceux-ci aussi bien par la régie privée que par la régie directe. Ainsi, la qualité et l'offre des plats sont similaires dans tous les restaurants scolaires et universitaires exploités par Restopolis, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'un site de la régie directe ou de la régie privée.

Ad 5)

Je prie l'honorable Député de trouver les informations concernant la régie des restaurants scolaires et universitaires dans l'annexe 1 « Annuaire des sites de Restopolis ». Restopolis travaille actuellement avec les sociétés « Dussmann Catering », « äResto » et « Les Internats Jacques Brocquart ».

Ad 6)

De nombreux nouveaux sites sont nés de l'urgence de mettre en place à court terme une infrastructure de restauration scolaire ou universitaire. Afin d'être en mesure de répondre au plus vite à ces demandes, Restopolis a recours à des sociétés privées pour la mise à disposition de personnel de cuisine par le biais de soumissions publiques. Le nombre de personnel de la régie directe n'a baissé à aucun moment. Dans aucun cas une personne de la régie directe et donc embauchée par l'État n'a été réorientée vers le secteur privé. Par contre, il est déjà arrivé que certaines personnes ayant travaillé pour une société privée aient été embauchées par l'État.

Ad 7)

Le recours à des prestataires privés n'impacte aucunement la qualité des plats et des prestations dans les restaurants scolaires et universitaires, étant donné qu'ils sont soumis aux mêmes critères et standards que la régie directe. Les coordinateurs de site de Restopolis veillent particulièrement à ce que le personnel étatique et privé mette en application les décisions prises par le Gouvernement en matière d'alimentation.

Annexes :

Annexe 1 « Annuaire des sites de Restopolis »

Annexe 2 « Evolution fréquentations »



Annuaire des sites de Restopolis

Régie	Site	Adresse
Régie directe	Ecole nationale pour Adultes	15, rue de l'Acierie L-1112 Luxembourg
Régie directe	Lycée Classique Diekirch - Ancien bâtiment (Annexe A)	32, avenue de la Gare L-9233 Diekirch
Régie directe	Lycée Classique Diekirch - Nouveau bâtiment (Annexe B)	rue Joseph Merten L-9257 Diekirch
Régie directe	Nordstad Lycée	6, rue Joseph Merten L-9257 Diekirch
Régie directe	Lycée Classique d'Echternach	1, rue du Pont L-6401 Echternach
Régie directe	Lycée des Garçons Esch-sur-Alzette	71, rue du Fossé L-4123 Esch-sur-Alzette
Régie directe	Lycée Nic Bieber	28, rue du Parc L-3542 Dudelange
Régie directe	Lycée Technique Agricole	72 Avenue Lucien Salentiny L-9080 Ettelbruck
Régie directe	Maacher Lycée Grevenmacher	18 Rue de Muenschecker L-6760 Grevenmacher
Régie directe	Sportslycée	66, rue de Trèves L-2630 Luxembourg
Régie privée	Atert-Lycée Réiden	1, rue du Lycée L-8508 Redange/Attert
Régie privée	Athénée du Luxembourg	24, boulevard Pierre Dupong L-1430 Luxembourg
Régie privée	Centre pour le Développement des compétences relatives à la Vue	17A, route de Longwy L-8080 Bertrange
Régie privée	Centre pour le développement intellectuel Clervaux	Klatzewee L-9714 Clervaux
Régie privée	Centre pour le développement intellectuel Echternach	15-19, rue du Chemin de Fer L - 6402 Echternach
Régie privée	Centre pour le développement intellectuel Esch-sur- Alzette	50, rue Sigefroi L-4407 Belvaux
Régie privée	Centre pour le développement intellectuel Roeser	6 Rue des Sacrifiés 1940-1945 Ecole fondamentale L-3397 Roeser
Régie privée	Centre pour le développement intellectuel Roodt/Syre	20, route de Luxembourg L - 6910 Roodt/Syre
Régie privée	Centre pour le développement intellectuel Rumelange	8-12, rue J-P. Bausch L-3713 Rumelange
Régie privée	Centre pour le développement intellectuel Warken	77 ,Rue de Welscheid L-9090 Warken
Régie privée	Centre de Logopédie	4, place Thomas Edison L-1483 Luxembourg
Régie privée	Centre pour le développement moteur	Place Thomas Edison L- 1483 Strassen
Régie privée	Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme - Ecole Fondamentale "Beim Schlass" - Bertange	9, beim Schlass L -8058 Bertange
Régie privée	Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme - Pavillon rue St. Joseph - Luxembourg	14, rue St. Joseph L -1838 Luxembourg
Régie privée	Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme - Ecole Fondamentale Weimerskirch - Luxembourg	2, rue de Laroche L -1918 Luxembourg

Régie privée	Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme - Ecole Fondamentale Demy Schlechter - Luxembourg	55, rue Demy Schlechter L -2521 Luxembourg
Régie privée	CNFPC Sommet	22, rue Henri Koch L – 4004 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Ecole de Commerce et Gestion	21 Rue Marguerite de Brabant L-1254 Luxembourg
Régie privée	Ecole de Police	7, rue Emile Mayrisch L-2141 Luxembourg
Régie privée	Ecole Internationale de Differdange	Campus de l'EIDE L-4573 Differdange
Régie privée	Ecole Internationale de Esch	91 rue Victor Hugo L-4141 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Ecole Internationale de Mondorf-les-Bains	2, route de Burmerange L-5659 Mondorf-les-Bains
Régie privée	eduPôle Walferdange	Route de Diekirch L-7220 Walferdange
Régie privée	Eis Schoul	47-51, rue des Maraîchers L-2124 Luxembourg
Régie privée	Foodtruck Geesseknäppchen	
Régie privée	Foodtruck Lycée Bel-Val	
Régie privée	Forum Geesseknäppchen	40 Boulevard Pierre Dupong L-1430 Luxembourg
Régie privée	International School Michel Lucius	1, Avenue Joseph Sax L-2515 Luxembourg
Régie privée	Institut National des Langues	21, boulevard de la foire L-1528 Luxembourg
Régie privée	Lënster Lycée	2, rue Victor Ferrant L-6122 Junglinster
Régie privée	Lycée Aline Mayrisch	38 bd Pierre Dupong L-1430 Luxembourg
Régie privée	Lycée Bel-Val	100, avenue du Blues L-4368 Belvaux
Régie privée	Lycée Classique de Diekirch - Bâtiment de Beringen	46, rue de la Gare L-7590 Mersch
Régie privée	Lycée des Garçons Luxembourg	Place Auguste Laurent L-1921 Luxembourg
Régie privée	Lycée des Arts et Métiers Dommeldange	20, rue Nicolas Hein L-1721 Luxembourg
Régie privée	Lycée des Arts et Métiers Limpertsberg	19, rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg
Régie privée	Lycée du Nord Wiltz	19, rue Général Patton L-9551 Wiltz
Régie privée	Lycée Edward Steichen Clervaux	1 Grand-Rue L-9710 Clervaux
Régie privée	Lycée Guillaume Kroll	32, rue Henri Koch L-4354 Esch/Alzette
Régie privée	Lycée Hubert Clément	2 rue Général Patton L-4277 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Lycée Josy Barthel Mamer	2, rue Gaston Thorn L-8268 Mamer
Régie privée	Lycée Michel Lucius	157, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg
Régie privée	Lycée Michel Rodange	30 bd Pierre Dupong L-1430 Luxembourg
Régie privée	Lycée Nic Biever - Annexe Alliance	Rue Reiteschkopp L-3526 Dudelange
Régie privée	Lycée Robert Schuman	1 Boulevard Emmanuel Servais L-2535 Luxembourg
Régie privée	Lycée Technique du Centre - A	106, avenue Pasteur L-2309 Luxembourg

Régie privée	Lycée Technique du Centre - B	6, rue Coudenhove - Kalergi L-1359 Luxembourg
Régie privée	Lycée Technique d'Ettelbruck	71 Avenue Lucien Salentiny L-9080 Ettelbruck
Régie privée	Lycée Technique d'Ettelbruck Annexe Warken	79 Rue de Welscheid L-9090 Warken
Régie privée	Lycée Technique de Lallange	Boulevard Hubert Clément L-4064 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Lycée Technique Mathias Adam	Avenue de l'Europe L-4802 Lamadelaine
Régie privée	Lycée Technique Mathias Adam Annexe Jenker	Rue Pierre Frieden L-4560 Differdange
Régie privée	Lycée Technique pour Professions de Santé - Bascharage	13 Rue de l'Église L-4922 Bascharage
Régie privée	Lycée Technique pour Professions de Santé - Barblé	27, Rue Nicolas Ernest Barblé L-1210 Luxembourg
Régie privée	Lycée Technique pour Professions de Santé - Ettelbruck	Impasse avenue Salentiny L-9080 Ettelbruck
Régie privée	Lycée Technique pour Professions de Santé - Mercator	112, route d'Arlon L-1150 Luxembourg
Régie privée	Piscine - Geesseknäppchen	31 Boulevard Pierre Dupong L-1430 Luxembourg
Régie privée	Science Center Luxembourg	50 rue Emile Mark L-4620 Differdange
Régie privée	Université du Luxembourg - Campus Belval - Food Cafe	2, avenue de l'Université L-4365 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Université du Luxembourg - Campus Belval - Food House	2, avenue de l'Université L-4365 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Université du Luxembourg - Campus de Belval - Food Lab	11, porte des Sciences L-4366 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Université du Luxembourg - Campus Belval - Food Zone	9, avenue des Hauts-Fourneaux, L-4362 Esch-sur-Alzette
Régie privée	Université du Luxembourg - Campus Limpertsberg - Restaurant "Um Weier"	162 A Avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg
Régie privée	Université du Luxembourg - Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication - Altius	6 rue Richard Koudenhove-Kalergi L-1359 Luxembourg-Kirchberg
Régie privée	Université du Luxembourg - Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication - Brasserie John's	29, avenue John F. Kennedy à Luxembourg- Kirchberg
Régie privée	Verhaalen - Testen - Trainéieren	Itzigerstee L-1816 Itzig



Évolution Fréquentations

Fréquentations Augmentation
en % -
Référence 2005

Augmentation en % -
Référence année
précédente

Restopolis

2005	813 807	0 %	0 %	0 %
2006	933 110	15 %	15 %	15 %
2007	944 273	16 %	16 %	1 %
2008	994 051	22 %	22 %	5 %
2009	1 068 470	31 %	31 %	7 %
2010	1 194 774	47 %	47 %	12 %
2011	1 301 833	60 %	60 %	9 %
2012	1 491 969	83 %	83 %	15 %
2013	1 616 100	99 %	99 %	8 %
2014	1 756 280	116 %	116 %	9 %
2015	1 874 668	130 %	130 %	7 %
2016	2 056 014	153 %	153 %	10 %
2017	2 048 621	152 %	152 %	0 %
2018	2 434 585	199 %	199 %	19 %
2019	2 682 531	230 %	230 %	10 %

Évolution Fréquentations - En chiffres



